

Objet : Directive RoHs

Entreprise : OXYCOLOR ALU SA
Jeanneret 11
2400 Le Locle

Concerne : - Traitement d'Anodisation et coloration
- Traitement d'Anodisation dure et coloration

Conformité : Nous déclarons que les traitements décrits ci-dessus
sont conformes à la Directive suivante :
- **Directive RoHs 2015/863/EU (RoHs3)**

Lieu et date : Le Locle, le 27.03.2019

Signatures :

JOSSI Olivier

Co-Directeur

JOSSI Jody

Co-Directeur